

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Ethiopia, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

769<sup>ème</sup> RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

30 AVRIL 2018

PSC/PR/COMM.(DCCLXIX)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 769<sup>ème</sup> réunion, tenue le 30 avril 2018, a suivi une communication sur le plan de transition de la Somalie et a adopté la décision qui suit:

### **Le Conseil,**

1. **Prend note** de la déclaration faite par Dr Admore Kambudzi, Directeur par intérim du Département Paix et Sécurité, au nom du Commissaire à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui. Le Conseil **prend également note** des présentations faites par le Ministre de la Planification, de l'investissement et du développement économique du Gouvernement fédéral de la Somalie, S.E. Gamal Hassan et le Conseiller à la sécurité nationale du Gouvernement fédéral de la Somalie, M. Abdisaid Ali, ainsi que par le Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA et chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ambassadeur Francisco Madeira sur le plan de transition de la Somalie. Le Conseil **prend en outre note** des déclarations faites par les représentants de l'Éthiopie, en sa qualité de Président de l'IGAD et membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3), des Nations unies et de l'Union européenne (UE);
2. **Rappelle** ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en Somalie et sur les activités de l'AMISOM, en particulier le Communiqué [PSC/PR/COMM (DCCLIII)], adopté lors de sa 753<sup>ème</sup> réunion, le 15 février 2018, au cours de laquelle le Conseil a suivi une communication sur le processus de stabilisation politique en Somalie, ainsi que sur les activités et la stratégie de désengagement de l'AMISOM;
3. **Félicite** le Gouvernement fédéral de la Somalie (FGS) d'avoir finalisé le plan de transition de la Somalie, avec le soutien de la direction de l'AMISOM, qui démontre l'appropriation et la disposition du FGS d'assumer la responsabilité principale de la sécurité du pays.
4. **Approuve** le plan de transition de la Somalie, qui comprend un calendrier pour le transfert des responsabilités de sécurité de l'AMISOM aux Forces de sécurité nationales somaliennes, ainsi que le renforcement de leurs capacités. À cet égard, le Conseil **exprime** l'engagement de l'UA à soutenir le FGS et **appelle** toutes les parties prenantes somaliennes pour qu'elles s'engagent pleinement à mettre en œuvre efficacement le plan de transition en vue de stabiliser le pays et de restaurer une paix durable;
5. **Souligne** que le plan de transition de la Somalie est un document réaliste et complet qui constitue la base pour canaliser les efforts collectifs et planifier davantage, afin de consolider les avancées de l'AMISOM et de progresser vers la reprise des principales responsabilités de sécurité par le FGS. Le Conseil **souligne** que la mise en œuvre intégrale du plan de transition de la Somalie dépend de la résolution des défis soulevés par l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle des forces régionales, la conclusion des discussions sur la génération de troupes

somaliennes, la formation, l'intégration, l'hébergement, les équipements et le soutien logistique aux tâches liées à la transition;

6. **Reconnait** le soutien apporté par les États membres de l'UA et les partenaires du FGS et **appelle** à apporter le soutien financier nécessaire à la mise en œuvre du plan de transition. À cet égard, le Conseil **souligne** la nécessité urgente de renforcer les capacités des forces de sécurité nationales somaliennes de manière rationnelle et coordonnée, en particulier le soutien à la formation apporté à l'armée, en répartissant clairement les rôles et les responsabilités entre les parties prenantes, y compris l'AMISOM;

7. **Souligne** l'importance d'un transfert ordonné et progressif des responsabilités de sécurité de l'AMISOM aux Forces de sécurité nationales somaliennes, afin de ne pas compromettre les avancées déjà réalisées et de favoriser des conditions propices à la mise en œuvre intégrale du plan de transition;

8. **Souligne** que le plan de transition doit être un document évolutif qui doit être régulièrement suivi et examiné, et, le cas échéant, ajusté à la lumière des nouvelles circonstances et de la situation sécuritaire et politique prévalant sur le terrain. À cet égard, le Conseil **demande** au FGS et à l'AMISOM de tenir le Conseil régulièrement informé des progrès accomplis en ce qui concerne les principaux jalons du plan de transition;

9. **Exprime sa profonde préoccupation** face à la crise humanitaire de longue période en Somalie qui a été aggravée actuellement par l'inondation excessive de la rivière Shebele qui a causé des destructions, des déplacements et des souffrances indicibles aux populations. À cet égard, le Conseil **lance un appel** à tous les États membres et partenaires de l'UA pour qu'ils apportent d'urgence un soutien humanitaire à la population dans le besoin;

10. **Salue** les efforts déployés par le Représentant spécial du Président de la Commission et chef de l'AMISOM et **réitère** l'hommage de l'UA aux pays contributeurs de troupes et de police à l'AMISOM pour leur courage et leur sacrifice dans les efforts visant à rétablir la paix et la sécurité en Somalie. Par ailleurs, le Conseil **souligne** la nécessité d'une action continue indéfectible et coordonnée contre tous les auteurs de trouble qui entravent la paix en Somalie;

11. **Se félicite** des récentes négociations visant à rendre pleinement opérationnel le Groupe de travail UA-Somalie et **réitère** son importance en tant que mécanisme de renforcement de la coopération et des interactions bilatérales entre le FGS et l'AMISOM à tous les niveaux, en particulier dans le cadre du plan de transition de la Somalie;

12. **Attend avec intérêt** les conclusions de la réunion de haut niveau sur la sécurité en Somalie qui se tiendra à Bruxelles, en Belgique, le 2 mai 2018, au cours de laquelle le FGS présentera les projets pilotes dans le cadre du plan de transition de la Somalie;

13. **Décide** de rester activement saisi de la situation.

2018-04-30

# Communiqué of the 769th Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 30 April 2018, Addis Ababa, Ethiopia..

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/419>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*